

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association
MJC de Fontaines Saint-Martin portant sur la saison 2023-2024**

Date : 22 janvier 2025

Lieu : Grande Salle de la MJC de Fontaines Saint-Martin

Nombre de membres présents : 67

Nombre de membres représentés : 205

Scrutateurs : Amanda Page, Nathan Decolle

Secrétaire de séance : Gwladys Manoha

Le quorum de 20% des adhérents (soit 142 membres sur les 707 adhérents) étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue et introduction.
2. Présentation du Conseil d'Administration
3. Validation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente.
4. Lecture du rapport moral.
5. Rapport d'activité 2023-2024.
6. Rapport d'orientation 2024-2025
7. Rapport financier, report à nouveau de l'excédent et budget prévisionnel 2024.
8. Proposition de tarification de l'adhésion des personnes morales.
9. Échange avec la salle.
10. Votes des résolutions.
11. Élection du Conseil d'Administration.

Déroulé de l'assemblée générale :

1. Mot de bienvenue

Madame Cécile Chalus a ouvert la séance à 20h10 en souhaitant la bienvenue aux adhérents. Elle a introduit la soirée en remerciant tous les participants pour leur présence.

2. Présentation des membres du Conseil d'Administration

Chaque membre du Conseil d'Administration présent s'est présenté en indiquant son nom, le nombre d'années passées au sein du CA, ainsi que son rôle actuel :

- Cécile Chalus (présidente),
- Fanny Dunand (vice-présidente),
- Amanda Pagadina (vice-secrétaire),
- Nathan Decolle, Ali Tabai (trésorier),
- Béatrice Dubois (administratrice),
- Mirelle Rollet (vice-trésorière),

CC
CA

- Sophie Poyet (administratrice)
- Gwladys Manoha (Secrétaire)

Les membres du Conseil d'Administration suivant sont excusés :

- Etienne Vogt ((administrateur),
- Sandrine Curt (administratrice),
- Bénédicte Mercier (administratrice),

Myriam Nath Burny n'est pas encore membre du Conseil d'Administration, mais a participé aux réunions de travail cette année.

3. Validation du procès-verbal de l'AG précédente (2022-2023)

Résolution n°1 : Validation du PV de l'AG précédente.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
205	0	0

La résolution numéro 1 est validée à l'unanimité.

4. Lecture du rapport moral

Présenté par Madame Cécile Chalus. Un résumé des faits marquants de la saison 2023-2024 a été effectué.

5. Rapport d'activité 2023-2024

Présenté par Adèle Massin et Blandine Bastide, accompagné d'un diaporama de photos et d'un court film. Les activités réalisées et les réalisations principales ont été présentées en détail.

6. Rapport d'orientation 2024-2025

Présenté par Adèle Massin. Présentation des orientations de la saison en cours.

7. Rapport financier et budget prévisionnel 2024

Présenté par Monsieur Ali Tabai, ce rapport a mis en avant les éléments suivants :

- Bilan financier de l'exercice précédent.
- Proposition de budget prévisionnel pour l'année 2024.

8. Proposition de tarification de l'adhésion des personnes morales

Une tarification à 30€, sous réserve de l'adoption des nouveaux statuts lors de l'AGE, a été proposée.

9. Échange avec la salle

CC
Gn

Un moment d'échange, animé par Adèle Massin, a permis de répondre aux questions des participants :

-En plus du partenariat avec les œuvres St Léonard, la MJC est-elle partenaire du Prado ?
Réponse : Oui depuis quelques années, la MJC travaille avec le Prado pour des projets tels que le stage ado, la présentation du projet Virevolte..., ainsi qu'avec la coordinatrice du Prado, le Cada, les écoles, la crèche, le collège, le Collectif d'ici et d'ailleurs, les scouts, l'AAFD, le cinéma Rex...

-Il faudrait le budget de l'année précédente pour comparer avec celui de l'année.
Réponse : oui, la comparaison aurait montré l'amélioration du résultat.

Votes des résolutions :

- Résolution n°2 : Approbation du rapport moral et d'activité.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
205	0	0

La résolution numéro 2 est validée à l'unanimité.

- Résolution n°3 : Quitus au Conseil d'Administration, approbation des comptes, du rapport financier, de l'affectation de l'excédent au report à nouveau

POUR	CONTRE	ABSTENTION
205	0	0

La résolution numéro 3 est validée à l'unanimité, l'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'Administration.

- Résolution n°4 : Approbation du budget prévisionnel et du rapport d'orientation

POUR	CONTRE	ABSTENTION
205	0	0

La résolution numéro 4 est validée à l'unanimité.

- Résolution n°5 : Adoption de la tarification des personnes morales à 30€.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
205	0	0

CC
an

La résolution numéro 4 est validée à l'unanimité sous réserve de la validation des nouveaux statuts par l'AGE qui va suivre.

10. Élection du Conseil d'Administration

- Les membres sortants sont :

Amanda Al-Mashni, Fanny Dunand et Ali Tabai

- Les nouveaux candidats sont :

Myriam Nath Burni, Philippe Dupuy, Betty Maisonnat, Yannick Boucher

Les membres suivants ont été élus ou réélus au Conseil d'Administration avec les résultats suivants :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Amanda Al-Mashni	205	0	0
Fanny Dunand	205	0	0
Ali Tabai	205	0	0
Myriam Nath Burni	205	0	0
Philippe Dupuy	205	0	0
Betty Maisonnat	205	0	0
Yannick Boucher	205	0	0

Tous les membres sont élus à l'unanimité.

Les documents relatifs au rapport moral, au rapport d'activité, au rapport financier, rapport d'orientation et au budget prévisionnel ont été projetés lors de la séance et mis à disposition des participants pour consultation. Ils étaient joints à la convocation et disponibles durant 15 jours sur le site internet de la MJC en amont de l'Assemblée Générale.

Fin de la séance


La séance a été levée à 21h00. Les participants ont été remerciés pour leur implication. Aucun incident n'a été signalé durant la séance.

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est poursuivie par une Assemblée Générale Extraordinaire.

Signature :

Le 27 janvier 2025

Cécile Chalus, Présidente



Gwladys Manoha, Secrétaire de séance

